



Sehr geehrte Kundin, sehr geehrter Kunde,

vielen Dank für den Kauf dieser Kamera. Bitte lesen Sie diese Bedienungsanleitung aufmerksam durch und beachten Sie die aufgeführten Hinweise und Tipps, damit Sie Ihre Kamera optimal einsetzen können.

HINWEIS:
Für dieses Produkt steht eine Video-Installationsanleitung zur Verfügung. Diese finden Sie unter www.pearl.de. Geben Sie dort im Suchfeld die Artikelnummer NX-4448 ein. Klicken Sie dann auf der Produktseite auf den Reiter **Video-Anleitung**.

Lieferumfang

- Kamera
- Halterung
- USB-Kabel
- Klebestreifen
- 3 Schrauben
- 3 Dübel
- Reset-Werkzeug
- Bedienungsanleitung

Zusätzlich benötigt:

- MicroSD-Speicherkarte bis 128 GB (z.B. ZX-2595, ZX-2558)

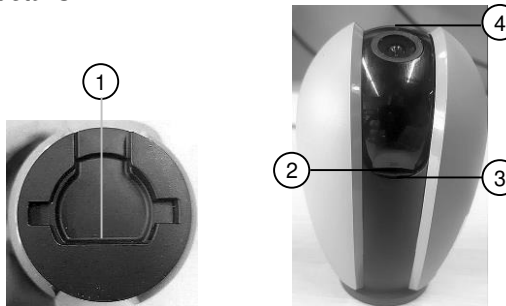
Empfohlene App:

- Zum Betrieb benötigen Sie eine App, die eine Verbindung zwischen Ihrer Kamera und Ihrem Mobilgerät herstellen kann. Wir empfehlen hierzu die kostenlose App **ELESION**.

Technische Daten

Stromversorgung	100 – 240 V, 50/60 Hz, max. 0,3 A
Eingang	5 V, 1 A
Auflösung	1280 x 720p
CMOS-Sensor	1/4"
Videokomprimierung	H.264
Nachtsicht	Bis 10 m
MicroSD-Karte	Bis 128 GB
Drehbar	360°
Abmessungen	96 x 63 x 58 mm
Gewicht	153 g

Produktdetails



1. Micro-USB-Anschluss
2. MicroSD-Kartenslot
3. Reset-Taste
4. Status-LED

App installieren

Zum Betrieb benötigen Sie eine App, die eine Verbindung zwischen Ihrer Kamera und Ihrem Mobilgerät herstellen kann. Wir empfehlen hierzu die kostenlose App **ELESION**. Suchen Sie diese im Google Play Store (Android) oder App-Store (iOS) und installieren Sie sie auf Ihrem Mobilgerät.

MicroSD-Karte einsetzen

Drehen Sie die Kameralinse vorsichtig nach oben und halten Sie sie in dieser Position. Legen Sie eine MicroSD-Karte in den MicroSD-Kartenslot ein. Achten Sie darauf, dass die Kontakte nach unten zeigen. Sie müssen dabei einen leichten Federwiderstand überwinden. Um die Karte wieder zu entfernen, drücken Sie sie in das Gerät hinein und lassen los. Sie kommt dann automatisch heraus.

Montage

Sie können die Halterung mit 2 Schrauben oder dem Klebepad befestigen.

• **Befestigung mit Schrauben**

1. Markieren Sie die 2 Schraublöcher der Halterung an der gewünschten Montagestelle.
2. Bohren Sie 2 Löcher in die Markierungen. Achten Sie dabei darauf, keine Kabel oder Leitungen zu beschädigen.
3. Setzen Sie die Dübel ein.
4. Setzen Sie die Halterung mit der flachen Seite an der Decke an und schrauben Sie sie mit den Schrauben fest.

• **Befestigung mit Klebepad**

1. Ziehen Sie die Schutzfolie von einer Seite des Klebepads und kleben Sie es passend auf die Rückseite der Halterung.
2. Ziehen Sie nun die Schutzfolie von der anderen Seite des Klebepads ab und drücken Sie es fest auf die gewünschte Montagestelle.

Schließen Sie nun das USB-Kabel an den Micro-USB-Anschluss der Kamera an und führen Sie das Kabel entlang der Aussparung. Bitte beachten Sie, dass der Micro-USB-Stecker nicht komplett in den Micro-USB-Anschluss passt. Verbinden Sie den USB-Stecker des Kabels mit einem USB-Netzteil und dieses mit einer Steckdose. Warten Sie während die Kamera startet. Anschließend erklingt eine Signalmelodie. Die Status-LED leuchtet rot und beginnt anschließend, zu blinken.



HINWEIS:

Bitte beachten Sie, dass die Kamera nur mit 2,4-GHz-WLAN-Netzwerken kompatibel ist.

LEDs

LED	Bedeutung
Leuchtet rot	Kameranetzwerkfehler
Blinkt langsam rot	Warten auf WiFi-Einstellung
Blinkt schnell rot	WiFi-Verbindung wird aufgebaut
Leuchtet blau	Normaler Betriebsmodus
Blinkt langsam blau	Warten auf manuelle WiFi-Einstellung
Blinkt schnell blau	WiFi-Verbindung wird aufgebaut

Registrierung

Die Registrierung in der App kann per Email-Adresse oder Mobilfunknummer erfolgen.

Email

1. Öffnen Sie die App **ELESION**. Gestatten Sie gegebenenfalls das Senden von Mitteilungen.
2. Tippen Sie auf **Erstellen eines neuen Kontos**.
3. Lesen Sie sich die Datenschutzrichtlinie gut durch. Tippen Sie dann auf **zustimmen**.
4. Stellen Sie im ersten Feld Ihr Land ein.
5. Geben Sie im zweiten Feld Ihre Email-Adresse ein.
6. Tippen Sie auf Code bekommen. Eine Bestätigungs-Email wird an Ihre Email-Adresse geschickt.





- Suchen Sie in Ihrem Postfach nach einer Email von **ELESION**. Geben Sie innerhalb der nächsten Minuten den in der Email hinterlegten Bestätigungscode in der App ein.



HINWEIS:

Sollte die Email nicht im Posteingang angezeigt werden, durchsuchen Sie den Junk-/Spam-Ordner.

- Legen Sie ein Konto-Passwort fest. Das Passwort sollte aus ca. 6 – 20 Zeichen bestehen und mindestens einen Buchstaben und eine Zahl enthalten.
- Tippen Sie auf **Fertigstellung**.
- Gestatten Sie gegebenenfalls den Standort-Zugriff.
- Tippen Sie auf **Erstellung Familie**.



HINWEIS:

Die Erstellung von „Familiengruppen“ dient der Standort-Zuteilung. Wenn Sie z.B. über mehrere Wohnsitze verfügen, sind die Geräte so immer noch eindeutig dem entsprechenden Wohnsitz zugeordnet. Zudem können Sie andere Haushaltsmitglieder in die Gruppe einladen und ihnen Zugriffsrechte auf das Gerät gewähren.



- Geben Sie der Gruppe im ersten Feld (**Familienname**) einen Namen, z.B. Wohnung XXX.
- Tippen Sie auf das zweite Feld. Warten Sie, bis Ihr Standort ermittelt wurde und tippen Sie dann auf **Bestätigen**.
- Legen Sie fest, für welche Räume die Gruppe gelten soll. Fügen Sie gegebenenfalls einen eigenen Raum hinzu.
- Tippen Sie oben rechts auf **Fertigst....**
- Tippen Sie in der Erfolgsmeldung auf **Fertigstellung**. Sie gelangen zur Startseite der App (**Mein Zuhause**-Tab).

Mobilfunknummer

- Öffnen Sie die App **ELESION**. Gestatten Sie gegebenenfalls das Senden von Mitteilungen.
- Tippen Sie auf **Erstellen eines neuen Kontos**.
- Lesen Sie sich die Datenschutzrichtlinie gut durch. Tippen Sie dann auf **zustimmen**.
- Stellen Sie im ersten Feld Ihr Land ein.
- Geben Sie im zweiten Feld Ihre vollständige Mobilfunknummer ein.



HINWEIS:

Schreiben Sie die Nummer vom Format her wie in diesem Beispiel: 0173XXXXXXXX (und nicht +49173XXXXXXXX oder 173XXXXXXXX).

- Tippen Sie auf **Code bekommen**. Eine Bestätigungs-SMS wird an Ihre Rufnummer geschickt.
- Geben Sie innerhalb der nächsten Minuten den in der SMS hinterlegten Bestätigungscode in der App ein.
- Legen Sie ein Konto-Passwort fest. Das Passwort sollte aus ca. 6 – 20 Zeichen bestehen und mindestens einen Buchstaben und eine Zahl enthalten.
- Tippen Sie auf **Fertigstellung**.
- Gestatten Sie gegebenenfalls den Standort-Zugriff.
- Tippen Sie auf **Erstellung Familie**.



HINWEIS:

Die Erstellung von „Familiengruppen“ dient der Standort-Zuteilung. Wenn Sie z.B. über mehrere Wohnsitze verfügen, sind die Geräte so immer noch eindeutig dem entsprechenden Wohnsitz zugeordnet. Zudem können Sie andere Haushaltsmitglieder in die Gruppe einladen und ihnen Zugriffsrechte auf das Gerät gewähren.

- Geben Sie der Gruppe im ersten Feld (**Familienname**) einen Namen, z.B. Wohnung XXX.
- Tippen Sie auf das zweite Feld. Warten Sie, bis Ihr Standort ermittelt wurde und tippen Sie dann auf **Bestätigen**.
- Legen Sie fest, für welche Räume die Gruppe gelten soll. Fügen Sie gegebenenfalls einen eigenen Raum hinzu.
- Tippen Sie oben rechts auf **Fertigst....**
- Tippen Sie in der Erfolgsmeldung auf **Fertigstellung**. Sie gelangen zur Startseite der App (**Mein Zuhause**-Tab).

Mit App verbinden

- Öffnen Sie die App **ELESION**.
- Melden Sie sich an. Sie gelangen zum **Mein Zuhause-Tab**.
- Tippen Sie auf **Gerät hinzufügen** oder oben rechts auf das **Plus-Symbol**.
- Scrollen Sie nach unten. Tippen Sie auf folgenden Menüpunkt:



Kamera

- Tippen Sie auf **Nächster Schritt**.
- Wählen Sie das gewünschte Netzwerk aus und geben Sie das Passwort ein. Tippen Sie dann auf **OK**. Die Geräte werden verbunden, dies kann einige Augenblicke dauern.
- Eine Erfolgsmeldung erscheint. Tippen Sie auf den Stift neben den Namen. Es öffnet sich das Feld **Umbenennen**. Geben Sie Ihrer WiFi-IP-Überwachungskamera einen

eindeutigen, leicht zuordenbaren Namen und tippen Sie auf **Speichern**. Tippen Sie dann auf **Fertigstellung**.



HINWEIS:

Wir empfehlen Ihnen, Ihre Überwachungskamera in der App entsprechend umzubenennen, damit dieser eindeutig bei der Sprachbefehl-Steuerung erkannt werden kann, z.B. Wohnzimmer.



HINWEIS:

Sollte eine Verbindung über den Router nicht möglich sein, folgen Sie den Anweisungen auf dem Bildschirm.

Verwendung

Steuern Sie Ihren Lichtschalter über die App oder über Alexa Voice Service.

Sprachsteuerung über Amazon Echo Show



HINWEIS:

*Um das Live-Bild der Kamera außerhalb der App aufzurufen, benötigen Sie **Alexa Echo Show**.*

HINWEIS:

*Ab diesem Zeitpunkt kann weltweit in der App (**ELESION**) auf das Live-Bild der Kamera zugegriffen, die Kamera gesteuert und Einstellungen vorgenommen werden.*

- Installieren Sie die **Amazon Alexa** App von Amazon.
- Öffnen Sie die **Amazon Alexa**-App.
- Melden Sie sich mit Ihrem Amazon-Konto an.
- Rufen Sie das Menü auf und tippen Sie auf den Menüpunkt **Skills und Spiele**.
- Geben Sie in der Suchleiste **ELESION** ein. Tippen Sie dann auf das Lupen-Symbol.
- Tippen Sie in der Liste der Suchergebnisse auf **ELESION**.
- Tippen Sie auf **Aktivieren**.
- Stellen Sie im vorderen Teil des ersten Eingabefeldes Ihr Land ein.
- Geben Sie neben der Länder-Vorwahl die Email-Adresse bzw. Mobilfunknummer ein, mit der Sie sich auf **ELESION** registriert haben.
- Geben Sie im zweiten Feld das Passwort Ihres **ELESION-Kontos** ein.
- Tippen Sie auf **Sofort verbinden**.
- Das **ELESION**-Symbol und Ihre Email-Adresse bzw. Mobilfunknummer werden oben angezeigt. Tippen Sie unten





- auf **Autorisieren**. Ihr **ELESION**-Konto wird mit der **Amazon Alexa**-App verknüpft. Dies kann einige Augenblicke dauern.
- Warten Sie, bis die Erfolgsmeldung **ELESION wurde erfolgreich verknüpft** angezeigt wird. Tippen Sie dann oben links auf **Fertig**. Sie gelangen zum **ELESION**-Tab der App.
 - Tippen Sie auf **GERÄT ERKENNEN**.

Beachten Sie, dass Sie das Live-Bild in der App umdrehen können, wenn Sie z.B. Ihre Kamera an der Decke montiert haben. Rufen Sie dazu Ihre Kamera in der App auf und tippen Sie oben rechts auf die 3 Punkte. Tippen Sie dann auf **Die grundlegenden Funktionen** und anschließend auf **Bild umdrehen**.

Beispiele für Sprachbefehle

Jeder Sprachbefehl startet mit „Alexa“ gefolgt vom Geräte-Namen Ihrer WiFi-IP-Überwachungskamera in der **ELESION**-App und dem gewünschten Befehl. In den folgenden Beispielen wurde der Geräte-Name „Flur“ verwendet.

Wichtig ist, dass Sie zuerst „Kamera“ sagen und dann den Namen. Andernfalls wird das Gerät nicht identifiziert.

Aktion	Sprachbefehl
Live-Bild anzeigen	Alexa, aktiviere Kamera Flur!
Live-Bild stoppen	Alexa, gehe zur Startseite!

Kamera zurücksetzen

Drehen Sie die Kameralinse vorsichtig nach oben. Drücken Sie dann für ca. 5 Sekunden auf die Reset-Taste, um Ihre Kamera auf Werkseinstellungen zurückzusetzen. Es erklingen 3 Signaltöne.

Datenschutz

Bevor Sie das Gerät an Dritte weitergeben, zur Reparatur schicken oder zurückgeben, beachten Sie bitte folgende Punkte:

- Löschen Sie alle Daten.
- Setzen Sie das Gerät auf Werkseinstellungen zurück.
- Entfernen Sie das Gerät aus der App.

Eine Erklärung, weshalb bestimmte Personendaten zur Registrierung bzw. bestimmte Freigaben zur Verwendung benötigt werden, erhalten Sie in der App.

Allgemeine Sicherheitshinweise



HINWEIS:

Dies ist lediglich eine Schnellstartanleitung. Die ausführliche Bedienungsanleitung finden Sie unter www.pearl.de/support. Geben Sie dort im Suchfeld die Artikelnummer NX-4448 ein

- Die Gebrauchsanweisung aufmerksam lesen. Sie enthält wichtige Hinweise für den Gebrauch, die Sicherheit und die Wartung des Gerätes. Sie soll sorgfältig aufbewahrt und gegebenenfalls an Nachbenutzer weitergegeben werden.
- Wenn die Netzanschlussleitung dieses Gerätes beschädigt wird, muss sie durch den Hersteller oder seinen Kundendienst oder eine ähnlich qualifizierte Person ersetzt werden, um Gefährdungen zu vermeiden.
- Der Hersteller übernimmt keine Verantwortung bei falschem Gebrauch, der durch Nichtbeachtung der Gebrauchsanleitung zustande kommt.
- Ein Umbauen oder Verändern des Produktes beeinträchtigt die Produktsicherheit. Achtung Verletzungsgefahr!
- Alle Änderungen und Reparaturen an dem Gerät oder Zubehör dürfen nur durch den Hersteller oder von durch ihn ausdrücklich hierfür autorisierte Personen durchgeführt werden.
- Achten Sie darauf, dass das Produkt an einer Steckdose betrieben wird, die leicht zugänglich ist, damit Sie das Gerät im Notfall schnell vom Netz trennen können.
- Behandeln Sie das Produkt sorgfältig. Es kann durch Stöße, Schläge oder Fall aus bereits geringer Höhe beschädigt werden.
- Halten Sie das Produkt fern von Feuchtigkeit und extremer Hitze.
- Tauchen Sie das Produkt niemals in Wasser oder andere Flüssigkeiten.
- Das Gerät darf nur für den vorgesehenen Zweck, gemäß dieser Gebrauchsanweisung, verwendet werden.
- Beachten Sie beim Gebrauch die Sicherheitshinweise.
- Überprüfen Sie vor der Inbetriebnahme das Gerät und seine Anschlussleitung sowie Zubehör auf Beschädigungen.
- Die Anschlussleitung nicht quetschen, nicht über scharfe Kanten oder heiße Oberflächen ziehen.
- Ziehen Sie den Netzstecker des Gerätes nach jedem Gebrauch, bei Störungen während des Betriebes und vor jeder Reinigung des Gerätes.
- Den Stecker nie am Netzkabel oder mit nassen Händen aus der Steckdose ziehen.

- Das Gerät ist ausschließlich für den Haushaltsgebrauch oder ähnliche Verwendungszwecke bestimmt. Es darf nicht für gewerbliche Zwecke verwendet werden!
- Das Gerät ist nur zur Verwendung in Innenräumen geeignet.
- Achten Sie darauf, dass das Gerät beim Betrieb eine gute Standfestigkeit besitzt und nicht über das Netzkabel gestolpert werden kann.
- Benutzen Sie das Gerät niemals nach einer Fehlfunktion, z.B. wenn das Gerät ins Wasser oder heruntergefallen ist oder auf eine andere Weise beschädigt wurde. Der Hersteller übernimmt keine Verantwortung bei falschem Gebrauch, der durch Nichtbeachtung der Gebrauchsanleitung zustande kommt.
- Technische Änderungen und Irrtümer vorbehalten!

Wichtige Hinweise zur Entsorgung

Dieses Elektrogerät gehört **nicht** in den Hausmüll. Für die fachgerechte Entsorgung wenden Sie sich bitte an die öffentlichen Sammelstellen in Ihrer Gemeinde. Einzelheiten zum Standort einer solchen Sammelstelle und über ggf. vorhandene Mengenbeschränkungen pro Tag/Monat/Jahr entnehmen Sie bitte den Informationen der jeweiligen Gemeinde.

Konformitätserklärung

Hiermit erklärt PEARL.GmbH, dass sich das Produkt NX-4448-675 in Übereinstimmung mit der Niederspannungsrichtlinie 2014/35/EU, der Funkanlagen-Richtlinie 2014/53/EU, der Ökodesignrichtlinie 2009/125/EG, der RoHS-Richtlinie 2011/65/EU und der EMV-Richtlinie 2014/30/EU befindet.

Kurtasz, A.

Qualitätsmanagement
Dipl. Ing. (FH) Andreas Kurtasz

Die ausführliche Konformitätserklärung finden Sie unter www.pearl.de/support. Geben Sie dort im Suchfeld die Artikelnummer NX-4448 ein.





GPL-Lizenztext

Wir senden Ihnen auf Anforderung (gerne unter opensource@pearl.de) den Source Code auch auf einem handelsüblichen Datenträger, dessen Herstellungskosten wir im Gegenzug geltend machen. Den vollständigen Lizenztext ersehen Sie nachfolgend. Näheres, insbesondere auch dazu, warum es keine offizielle deutsche Übersetzung der Lizenzbedingungen gibt, erfahren Sie unter <http://www.gnu.org/licenses/gpl-2.0.html>. Da es sich um freie Software handelt, schließen die Entwickler dieser Software die Haftung, soweit gesetzlich zulässig, aus. Bitte beachten Sie, dass die Gewährleistung für die Hardware davon natürlich nicht betroffen ist und in vollem Umfang besteht. Weitere Fragen beantworten wir Ihnen gerne unter opensource@pearl.de.

GNU GENERAL PUBLIC LICENSE
Version 2, June 1991

Copyright (C) 1989, 1991 Free Software Foundation, Inc.,
51 Franklin Street, Fifth Floor, Boston, MA 02110-1301 USA
Everyone is permitted to copy and distribute verbatim copies
of this license document, but changing it is not allowed.

Preamble

The licenses for most software are designed to take away your freedom to share and change it. By contrast, the GNU General Public License is intended to guarantee your freedom to share and change free software—to make sure the software is free for all its users. This General Public License applies to most of the Free Software Foundation's software and to any other program whose authors commit to using it. (Some other Free Software Foundation software is covered by the GNU Lesser General Public License instead.) You can apply it to your programs, too.

When we speak of free software, we are referring to freedom, not price. Our General Public Licenses are designed to make sure that you have the freedom to distribute copies of free software (and charge for this service if you wish), that you receive source code or can get it if you want it, that you can change the software or use pieces of it in new free programs; and that you know you can do these things.

To protect your rights, we need to make restrictions that forbid anyone to deny you these rights or to ask you to surrender the rights. These restrictions translate to certain responsibilities for you if you distribute copies of the software, or if you modify it.

For example, if you distribute copies of such a program, whether gratis or for a fee, you must give the recipients all the rights that you have. You must make sure that they, too, receive or can get the source code. And you must show them these terms so they know their rights.

We protect your rights with two steps: (1) copyright the software, and (2) offer you this license which gives you legal permission to copy, distribute and/or modify the software.

Also, for each author's protection and ours, we want to make certain that everyone understands that there is no warranty for this free software. If the software is modified by someone else and passed on, we want its recipients to know that what they have is not the original, so that any problems introduced by others will not reflect on the original authors' reputations.

Finally, any free program is threatened constantly by software patents. We wish to avoid the danger that redistributors of a free program will individually obtain patent licenses, in effect making the program proprietary. To prevent this, we have made it clear that any patent must be licensed for everyone's free use or not licensed at all.

The precise terms and conditions for copying, distribution and modification follow.

GNU GENERAL PUBLIC LICENSE TERMS AND CONDITIONS FOR COPYING, DISTRIBUTION AND MODIFICATION

0. This License applies to any program or other work which contains a notice placed by the copyright holder saying it may be distributed under the terms of this General Public License. The "Program", below, refers to any such program or work, and a "work based on the Program" means either the Program or any derivative work under copyright law: that is to say, a work containing the Program or a portion of it, either verbatim or with modifications and/or translated into another language. (Hereinafter, translation is included without limitation in the term "modification".) Each licensee is addressed as "you".

Activities other than copying, distribution and modification are not covered by this License; they are outside its scope. The act of running the Program is not restricted, and the output from the Program is covered only if its contents constitute a work based on the Program (independent of having been made by running the Program). Whether that is true depends on what the Program does.

1. You may copy and distribute verbatim copies of the Program's source code as you receive it, in any medium, provided that you conspicuously and appropriately publish on each copy an appropriate copyright notice and disclaimer of warranty; keep intact all the notices that refer to this License and to the absence of any warranty; and give any other recipients of the Program a copy of this License along with the Program.

You may charge a fee for the physical act of transferring a copy, and you may at your option offer warranty protection in exchange for a fee.

2. You may modify your copy or copies of the Program or any portion of it, thus forming a work based on the Program, and copy and distribute such modifications or work under the terms of Section 1 above, provided that you also meet all of these conditions:

- You must cause the modified files to carry prominent notices stating that you changed the files and the date of any change.
- You must cause any work that you distribute or publish, that in whole or in part contains or is derived from the Program or any part thereof, to be licensed as a whole at no charge to all third parties under the terms of this License.
- If the modified program normally reads commands interactively when run, you must cause it, when started running for such interactive use in the most ordinary way, to print or display an announcement including an appropriate copyright notice and a notice that there is no warranty (or else, saying that you provide a warranty) and that users may redistribute the program under these conditions, and telling the user how to view a copy of this License. (Exception: if the program itself is interactive but does not normally print such an announcement, your work based on the Program is not required to print an announcement.)

These requirements apply to the modified work as a whole. If identifiable sections of that work are not derived from the Program, and can be reasonably considered independent and separate works in themselves, then this License, and its terms, do not apply to those sections when you distribute them as separate works. But when you distribute the same sections as part of a whole which is a work based on the Program, the distribution of the whole must be on the terms of this License, whose permissions for other licensees extend to the entire whole, and thus to each and every part regardless of who wrote it.

Thus, it is not the intent of this section to claim rights or contest your rights to work written entirely by you; rather, the intent is to exercise the right to control the distribution of derivative or collective works based on the Program.

In addition, mere aggregation of another work not based on the Program with the Program (or with a work based on the Program) on a volume of a storage or distribution medium does not bring the other work under the scope of this License.

3. You may copy and distribute the Program (or a work based on it, under Section 2) in object code or executable form under the terms of Sections 1 and 2 above provided that you also do one of the following:

- Accompany it with the complete corresponding machine-readable source code, which must be distributed under the terms of Sections 1 and 2 above on a medium customarily used for software interchange; or,
- Accompany it with a written offer, valid for at least three years, to give any third party, for a charge no more than your cost of physically performing source distribution, a complete machine-readable copy of the corresponding source code, to be distributed under the terms of Sections 1 and 2 above on a medium customarily used for software interchange; or,
- Accompany it with the information you received as to the offer to distribute corresponding source code. (This alternative is allowed only for noncommercial distribution and only if you received the program in object code or executable form with such an offer, in accord with Subsection b above.)

The source code for a work means the preferred form of the work for making modifications to it. For an executable work, complete source code means all the source code for all modules it contains, plus any associated interface definition files, plus the scripts used to control compilation and installation of the executable. However, as a special exception, the source code distributed need not include anything that is normally distributed (in either source or binary form) with the major components (compiler, kernel, and so on) of the operating system on which the executable runs, unless that component itself accompanies the executable.

If distribution of executable or object code is made by offering access to copy from a designated place, then offering equivalent access to copy the source code from the same place counts as distribution of the source code, even though third parties are not compelled to copy the source along with the object code.

4. You may not copy, modify, sublicense, or distribute the Program except as expressly provided under this License. Any attempt otherwise to copy, modify, sublicense or distribute the Program is void, and will automatically terminate your rights under this License. However, parties who have received copies, or rights, from you under this License will not have their licenses terminated so long as such parties remain in full compliance.

5. You are not required to accept this License, since you have not signed it. However, nothing else grants you permission to modify or distribute the Program or its derivative works. These actions are prohibited by law if you do not accept this License. Therefore, by modifying or distributing the Program (or any work based on the Program), you indicate your acceptance of this License to do so, and all its terms and conditions for copying, distributing or modifying the Program or works based on it.

6. Each time you redistribute the Program (or any work based on the Program), the recipient automatically receives a license from the original licensor to copy, distribute or modify the Program subject to these terms and conditions. You may not impose any further restrictions on the recipients' exercise of the rights granted herein. You are not responsible for enforcing compliance by third parties to this License.

7. If, as a consequence of a court judgment or allegation of patent infringement or for any other reason (not limited to patent issues), conditions are imposed on you (whether by court order, agreement or otherwise) that contradict the conditions of this License, they do not excuse you from the conditions of this License. If you cannot distribute so as to satisfy simultaneously your obligations under this License and any other pertinent obligations, then as a consequence you may not distribute the Program at all. For example, if a patent license would not permit royalty-free redistribution of the Program by all those who receive copies directly or indirectly through you, then the only way you could satisfy both it and this License would be to refrain entirely from distribution of the Program.

If any portion of this section is held invalid or unenforceable under any particular circumstance, the balance of the section is intended to apply and the section as a whole is intended to apply in other circumstances.

It is not the purpose of this section to induce you to infringe any patents or other property right claims or to contest validity of any such claims; this section has the sole purpose of protecting the integrity of the free software distribution system, which is implemented by public license practices. Many people have made generous contributions to the wide range of software distributed through that system in reliance on consistent application of

that system; it is up to the author/donor to decide if he or she is willing to distribute software through any other system and a licensee cannot impose that choice.

This section is intended to make thoroughly clear what is believed to be a consequence of the rest of this License.

8. If the distribution and/or use of the Program is restricted in certain countries either by patents or by copyrighted interfaces, the original copyright holder who places the Program under this License may add an explicit geographical distribution limitation excluding those countries, so that distribution is permitted only in or among countries not thus excluded. In such case, this License incorporates the limitation as if written in the body of this License.

9. The Free Software Foundation may publish revised and/or new versions of the General Public License from time to time. Such new versions will be similar in spirit to the present version, but may differ in detail to address new problems or concerns.

Each version is given a distinguishing version number. If the Program specifies a version number of this License which applies to it and "any later version", you have the option of following the terms and conditions either of that version or of any later version published by the Free Software Foundation. If the Program does not specify a version number of this License, you may choose any version ever published by the Free Software Foundation.

10. If you wish to incorporate parts of the Program into other free programs whose distribution conditions are different, write to the author to ask for permission. For software which is copyrighted by the Free Software Foundation, write to the Free Software Foundation; we sometimes make exceptions for this. Our decision will be guided by the two goals of preserving the free status of all derivatives of our free software and of promoting the sharing and reuse of software generally.

NO WARRANTY

11. BECAUSE THE PROGRAM IS LICENSED FREE OF CHARGE, THERE IS NO WARRANTY FOR THE PROGRAM, TO THE EXTENT PERMITTED BY APPLICABLE LAW. EXCEPT WHEN OTHERWISE STATED IN WRITING THE COPYRIGHT HOLDERS AND/OR OTHER PARTIES PROVIDE THE PROGRAM "AS IS" WITHOUT WARRANTY OF ANY KIND, EITHER EXPRESSED OR IMPLIED, INCLUDING, BUT NOT LIMITED TO, THE IMPLIED WARRANTIES OF MERCHANTABILITY AND FITNESS FOR A PARTICULAR PURPOSE. THE ENTIRE RISK AS TO THE QUALITY AND PERFORMANCE OF THE PROGRAM IS WITH YOU. SHOULD THE PROGRAM PROVE DEFECTIVE, YOU ASSUME THE COST OF ALL NECESSARY SERVICING, REPAIR OR CORRECTION.

12. IN NO EVENT UNLESS REQUIRED BY APPLICABLE LAW OR AGREED TO IN WRITING WILL ANY COPYRIGHT HOLDER, OR ANY OTHER PARTY WHO MAY MODIFY AND/OR REDISTRIBUTE THE PROGRAM AS PERMITTED ABOVE, BE LIABLE TO YOU FOR DAMAGES, INCLUDING ANY GENERAL, SPECIAL, INCIDENTAL OR CONSEQUENTIAL DAMAGES ARISING OUT OF THE USE OR INABILITY TO USE THE PROGRAM (INCLUDING BUT NOT LIMITED TO LOSS OF DATA OR DATA BEING RENDERED INACCURATE OR LOSSES SUSTAINED BY YOU OR THIRD PARTIES OR A FAILURE OF THE PROGRAM TO OPERATE WITH ANY OTHER PROGRAMS), EVEN IF SUCH HOLDER OR OTHER PARTY HAS BEEN ADVISED OF THE POSSIBILITY OF SUCH DAMAGES.

END OF TERMS AND CONDITIONS

How to Apply These Terms to Your New Programs

If you develop a new program, and you want it to be of the greatest possible use to the public, the best way to achieve this is to make it free software which everyone can redistribute and change under these terms.

To do so, attach the following notices to the program. It is safest to attach them to the start of each source file to most effectively convey the exclusion of warranty; and each file should have at least the "copyright" line and a pointer to where the full notice is found.

```
<one line to give the program's name and a brief idea of what it does.>
Copyright (C) <year> <name of author>
```

This program is free software; you can redistribute it and/or modify it under the terms of the GNU General Public License as published by the Free Software Foundation; either version 2 of the License, or (at your option) any later version.

This program is distributed in the hope that it will be useful, but WITHOUT ANY WARRANTY; without even the implied warranty of MERCHANTABILITY or FITNESS FOR A PARTICULAR PURPOSE. See the GNU General Public License for more details.

You should have received a copy of the GNU General Public License along with this program; if not, write to the Free Software Foundation, Inc., 51 Franklin Street, Fifth Floor, Boston, MA 02110-1301 USA.

Also add information on how to contact you by electronic and paper mail.

If the program is interactive, make it output a short notice like this when it starts in an interactive mode:

```
Gnomovision version 69, Copyright (C) year name of author Gnomovision comes with ABSOLUTELY NO
WARRANTY; for details type 'show w'. This is free software, and you are welcome to redistribute it under certain
conditions; type 'show c' for details.
```

The hypothetical commands 'show w' and 'show c' should show the appropriate parts of the General Public License. Of course, the commands you use may be called something other than 'show w' and 'show c'; they could even be mouse-clicks or menu items—whatever suits your program.

You should also get your employer (if you work as a programmer) or your school, if any, to sign a "copyright disclaimer" for the program, if necessary. Here is a sample; alter the names:

```
Yooyodny, Inc., hereby disclaims all copyright interest in the program 'Gnomovision' (which makes passes at
compilers) written by James Hacker.
```

```
<signature of Ty Coon>, 1 April 1989
Ty Coon, President of Vice
```

This General Public License does not permit incorporating your program into proprietary programs. If your program is a subroutine library, you may consider it more useful to permit linking proprietary applications with the library. If this is what you want to do, use the GNU Lesser General Public License instead of this License.



Chère cliente, cher client,

Nous vous remercions d'avoir choisi cette caméra de surveillance. Afin d'utiliser au mieux votre nouveau produit, veuillez lire attentivement ce mode d'emploi et respecter les consignes et astuces suivantes.

Contenu

- Caméra
- Support
- Câble USB
- Bandes adhésives
- 3 vis
- 3 chevilles
- Outil de réinitialisation
- Mode d'emploi

Accessoire requis (disponible séparément sur <https://www.pearl.fr>) : carte mémoire MicroSD Jusqu'à 128 Go

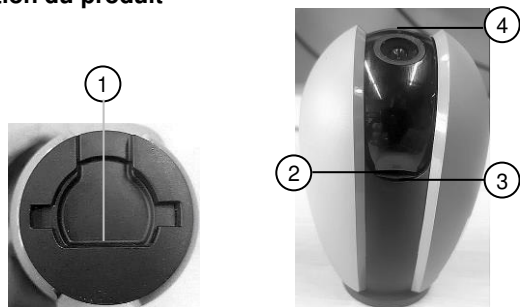
Application recommandée :

L'utilisation du produit requiert une application capable d'établir une connexion entre votre caméra et votre appareil mobile. Nous recommandons l'application gratuite **Smart Life**.

Caractéristiques techniques

Alimentation	100 – 240 V, 50/60 Hz, max. 0,3 A
Entrée	5 V / 1 A
Résolution	1280 x 720p
Capteur CMOS	1/4"
Compression vidéo	H.264
Vision nocturne	Jusqu'à 10 m
Carte MicroSD	Jusqu'à 128 Go
Rotation	360°
Dimensions	96 x 63 x 58 mm
Poids	153 g

Description du produit



1. Port Micro-USB
2. Fente pour carte MicroSD
3. Touche Reset
4. Voyant LED de statut

Installer l'application

L'utilisation du produit requiert une application capable d'établir une connexion entre votre caméra et votre appareil mobile. Nous recommandons l'application gratuite **Smart Life**. Recherchez l'application dans Google Play Store (Android) ou dans l'App-Store (iOS) et installez-la sur votre appareil mobile.

Insérer une carte MicroSD

Dévissez précautionneusement la lentille de la caméra vers le haut et laissez-la dans cette position. Insérez une carte MicroSD dans la fente pour carte MicroSD. Veillez à ce que les contacts soient orientés vers le bas. Ce faisant, vous devez surmonter une légère résistance. Pour retirer la carte, poussez-la dans l'appareil et relâchez-la. Elle ressort alors toute seule.

Montage

Vous pouvez fixer le support avec 2 vis ou avec le patch adhésif.

• **Fixation avec des vis**

1. Marquez les 2 trous de perçage du support sur le lieu d'installation.
2. Percez 2 trous dans le mur au niveau du marquage. Ce faisant, veillez à n'endommager aucun câble ou conduit dans le mur.
3. Insérez les chevilles.
4. Placez la face plate du support contre le plafond et fixez-le avec les vis.

• **Fixation avec le patch adhésif**

1. Retirez le film de protection sur le côté du patch adhésif et collez-le comme il convient à l'arrière du support.
2. Retirez alors le film de protection de l'autre côté du patch adhésif et appuyez-le fermement sur l'emplacement de montage.

Branchez le câble USB au port Micro-USB de la caméra et faites passer le câble le long de l'ouverture. Notez que le connecteur Micro-USB ne s'enfonce pas complètement dans le port Micro-USB. Branchez le connecteur USB du câble à un adaptateur secteur USB, puis branchez ce dernier à une prise de courant. Attendez que la caméra se lance. Un signal sonore retentit finalement. La LED de statut brille en rouge puis se met à clignoter.



NOTE :

Notez que la caméra n'est compatible qu'avec un réseau Internet sans fil 2,4 GHz.

LED

LED	Signification
Brille en rouge	Erreur du réseau de la caméra
Clignote lentement en rouge	En attente de confirmation du réseau Internet sans fil
Clignote rapidement en rouge	Connexion au réseau Internet sans fil établie
Brille en bleu	Mode de fonctionnement normal
Clignote lentement en bleu	En attente d'une configuration manuelle du réseau Internet sans fil
Clignote rapidement en bleu	Connexion au réseau Internet sans fil établie

Inscription

L'inscription dans l'application peut être effectuée soit par votre adresse mail soit par votre numéro de téléphone mobile.

E-mail

1. Ouvrez l'application **Smart Life**. Si besoin, autorisez l'envoi de notifications.
2. Appuyez sur **Créer un nouveau compte**.
3. Lisez attentivement le règlement sur la protection des données. Appuyez ensuite sur **Accepter**.
4. Dans le premier champ, saisissez votre pays.
5. Dans le deuxième champ, saisissez votre adresse e-mail.
6. Appuyez ensuite sur Obtenir un code. Un e-mail de confirmation est envoyé à votre adresse e-mail.
7. Dans votre boîte de réception, recherchez l'e-mail de **Smart Life**. Vous avez alors 60 secondes maximum pour saisir dans l'application le code de confirmation que vous avez reçu par e-mail.



NOTE :

Si l'e-mail n'apparaît pas dans vos courriers reçus, recherchez-le dans les courriers indésirables.

8. Déterminez un mot de passe pour le compte. Le mot de passe doit être constitué de 6 à 20 caractères comprenant au moins une lettre et un chiffre.
9. Appuyez sur **terminé**.
10. Si besoin, autorisez l'accès à la localisation.
11. Appuyez sur **Création famille**.



NOTE :

La création de "groupes famille" sert à l'attribution des sites. Si vous disposez de plusieurs habitations, chaque appareil est ainsi attribué clairement à l'habitation correspondante. De plus, vous pouvez inviter d'autres membres du foyer dans le groupe et leur accorder des droits d'accès à l'appareil.

12. Donnez un nom au groupe dans le premier champ (**nom de la famille**), par exemple Salon XXX.
13. Appuyez sur le deuxième champ. Patientez jusqu'à ce que le lieu ait été trouvé, puis appuyez sur **Confirmer**.
14. Précisez les pièces que le groupe doit gérer. Si besoin, ajoutez une pièce.
15. Appuyez en haut à droite sur **Termin...**
16. Dans le message de succès, appuyez sur **Terminé**. Vous accédez à la page d'accueil de l'application (onglet de votre habitation).

Numéro de téléphone mobile

1. Ouvrez l'application **Smart Life**. Si besoin, autorisez l'envoi de notifications.
2. Appuyez sur **Créer un nouveau compte**.
3. Lisez attentivement le règlement sur la protection des données. Appuyez ensuite sur **Accepter**.
4. Dans le premier champ, saisissez votre pays.
5. Dans le deuxième champ, saisissez votre numéro de téléphone mobile complet.



NOTE :

Saisissez le numéro en appliquant le format de l'exemple ci-dessous : 0673XXXXXXX (et non +33673XXXXXXX ou 176XXXXXXX).

6. Appuyez ensuite sur **Obtenir un code**. Un SMS de confirmation est envoyé à votre numéro de téléphone.
7. Vous avez alors 60 secondes maximum pour saisir dans l'application le code de confirmation que vous avez reçu par SMS.
8. Déterminez un mot de passe pour le compte. Le mot de passe doit être constitué de 6 à 20 caractères comprenant au moins une lettre et un chiffre.
9. Appuyez sur **terminé**.
10. Si besoin, autorisez l'accès à la localisation.
11. Appuyez sur **Création famille**.



NOTE :

La création de "groupes famille" sert à l'attribution des sites. Si vous disposez de plusieurs habitations, chaque appareil est ainsi attribué clairement à

l'habitation correspondante. De plus, vous pouvez inviter d'autres membres du foyer dans le groupe et leur accorder des droits d'accès à l'appareil.

12. Donnez un nom au groupe dans le premier champ (**nom de la famille**), par exemple Salon XXX.
13. Appuyez sur le deuxième champ. Patientez jusqu'à ce que le lieu ait été trouvé, puis appuyez sur **Confirmer**.
14. Précisez les pièces que le groupe doit gérer. Si besoin, ajoutez une pièce.
15. Appuyez en haut à droite sur **Termin...**
16. Dans le message de succès, appuyez sur **Terminé**. Vous accédez à la page d'accueil de l'application (onglet de votre habitation).

Connexion avec l'application

1. Ouvrez l'application **Smart Life**.
2. Connectez-vous. Vous accédez alors à l'onglet de votre habitation.
3. Appuyez sur **Ajouter un appareil** ou en haut à droite sur le **symbole +**.
4. Faites défiler vers le bas. Appuyez sur l'élément de menu suivant :



Camera

5. Appuyez sur **Étape suivante**.
6. Sélectionnez le réseau de votre choix, et saisissez le mot de passe. Appuyez ensuite sur **OK**. Les appareils se connectent entre eux. Cela peut prendre quelques instants.
7. Un message s'affiche pour indiquer que l'opération a réussi. Appuyez sur le stylo à côté du nom. Un champ **Renommer** s'ouvre. Donnez à votre caméra de surveillance IP HD un nom clair et facilement identifiable, puis appuyez sur **Enregistrer**. Appuyez ensuite sur **Terminer**.



NOTE :

Nous vous recommandons de renommer votre caméra de surveillance dans l'application de manière à ce qu'elle soit facilement reconnaissable lors des commandes vocales (par exemple Salon).



NOTE :

Si la connexion n'est pas possible par le biais du routeur, suivez les instructions affichées à l'écran.

Utilisation

Vous pouvez utiliser soit l'application soit les commandes vocales d'Amazon Alexa pour contrôler la caméra.

Commandes vocales par Amazon Echo Show



NOTE :

Pour avoir accès à l'image en direct de votre caméra hors de l'application, vous devez utiliser **Alexa Echo Show**.



NOTE :

À partir de maintenant, vous avez accès à l'image en direct de votre caméra dans le monde entier grâce à l'application (**Smart Life**), vous pouvez contrôler la caméra et procéder à des réglages.

1. Installez l'application **Amazon Alexa**.
2. Ouvrez l'application Amazon Alexa.
3. Connectez-vous avec votre compte Amazon.
4. Ouvrez le menu et appuyez sur l'élément de menu **Skills et jeux**.
5. Dans la barre de recherche, saisissez **Smart Life**. Cliquez ensuite sur le symbole de la loupe.
6. Dans la liste des résultats de la recherche, appuyez sur **Smart Life**.
7. Appuyez sur **Activer**.
8. Dans la première partie du premier champ, saisissez votre pays.
9. À côté de l'indicatif du pays, saisissez l'adresse e-mail ou le numéro de téléphone mobile utilisé(e) pour l'inscription sur **Smart Life**.
10. Dans le deuxième champ, saisissez le mot de passe de votre compte **Smart Life**.
11. Appuyez sur **Connecter** immédiatement.
12. Le symbole **Smart Life** et votre adresse e-mail ou numéro de téléphone mobile s'affichent en haut. Appuyez en bas sur **Autoriser**. Votre compte **Smart Life** est alors connecté avec l'application **Amazon Alexa**. Cela peut nécessiter un peu de temps.
13. Patientez jusqu'à ce qu'un message apparaisse pour vous indiquer que l'application ELISION a été connectée. Appuyez ensuite en haut à gauche sur **Terminé**. Vous accédez à l'Onglet **Smart Life** de l'application.
14. Appuyez sur **RECONNAITRE LES APPAREILS**.

Notez que vous pouvez inverser l'image en direct dans l'application si, par exemple, vous avez installé votre caméra au plafond. Pour ce faire, ouvrez votre caméra dans l'application et appuyez sur les 3 points en haut à droite. Appuyez ensuite sur **Fonctions essentielles** et enfin sur **Inverser l'image**.

Exemples de commandes vocales

Chacun de vos ordres doit commencer par "Alexa" et être suivi de la commande souhaitée ainsi que du nom entré dans l'application **Smart Life** pour votre caméra de surveillance. Dans les exemples suivants, l'appareil a été baptisé "Couloir". Lors de cette étape, il est important de dire d'abord "Caméra", puis le nom. Sinon, l'appareil ne sera pas identifié.

Action	Commande vocale
Afficher l'image en direct	Alexa, active la caméra couloir
Arrêter l'image en direct	Alexa, va à la page d'accueil

Réinitialiser la caméra

Dévissez précautionneusement la lentille de la caméra vers le haut. Maintenez ensuite la touche Reset appuyée pendant 5 secondes pour restaurer votre caméra aux réglages par défaut. 3 signaux sonores retentissent.

Protection des données

Avant de transférer l'appareil à un tiers, de le faire réparer ou même de le renvoyer, il est impératif d'effectuer les étapes suivantes :

- Supprimez toutes les données.
- Restaurez les réglages par défaut de l'appareil.
- Supprimez l'appareil de l'application.

L'application comporte l'explication des raisons pour lesquelles certaines données personnelles ou certaines autorisations sont requises pour l'enregistrement.

Consignes de sécurité générales



NOTE :

Il s'agit ici uniquement d'un guide de démarrage rapide. La notice détaillée est disponible sur <https://www.pearl.fr/support/notices> Dans le champ de recherche, saisissez la référence de l'article : NX4448.

- Lisez attentivement ce mode d'emploi. Il comporte des informations importantes concernant l'utilisation, la sécurité et l'entretien de l'appareil. Il doit être conservé précieusement et transmis avec le produit à un tiers.
- Pour connaître les conditions de garantie, veuillez contacter votre revendeur. Veuillez également tenir compte des conditions générales de vente !
- Veuillez à utiliser le produit uniquement comme indiqué dans la notice. Une mauvaise utilisation peut endommager le produit ou son environnement.
- Si le câble d'alimentation de votre appareil est endommagé, vous devez le faire remplacer par un professionnel agréé, afin d'éviter tout risque pour votre sécurité.

- Le fabricant n'est pas responsable en cas de mauvaise utilisation due au non-respect du mode d'emploi.
- Le démontage ou la modification du produit affecte sa sécurité. Attention, risque de blessure !
- Toute modification ou réparation de l'appareil ou de ses accessoires doit être effectuée exclusivement par le fabricant ou par un spécialiste dûment autorisé.
- Veillez à ce que la prise de courant à laquelle est branché l'appareil soit toujours facilement accessible pour que l'appareil puisse être rapidement débranché en cas d'urgence.
- Manipulez le produit avec précaution. Un coup, un choc, ou une chute, même de faible hauteur, peut l'endommager.
- N'exposez le produit ni à l'humidité ni à une chaleur extrême.
- Ne plongez jamais l'appareil dans l'eau ni dans aucun autre liquide.
- N'utilisez pas l'appareil à d'autres fins que celles pour lesquelles il est conçu.
- Respectez les consignes de sécurité lors de l'utilisation.
- Vérifiez le bon état de l'appareil, de ses câbles et de ses accessoires avant chaque utilisation.
- Veillez à ne pas pincer le câble d'alimentation. Ne l'exposez pas à des bords tranchants ou à des surfaces chaudes.
- Débranchez l'appareil après chaque utilisation, en cas de dysfonctionnement pendant l'utilisation, et avant chaque nettoyage de l'appareil.
- Pour débrancher la fiche d'alimentation, ne tirez jamais sur le câble d'alimentation mais uniquement sur la fiche, et ce avec des mains bien sèches.
- Cet appareil est conçu pour un usage domestique ou similaire uniquement. Cet appareil ne convient pas pour un usage industriel.
- Cet appareil est conçu pour une utilisation en intérieur uniquement.
- Veillez à ce que l'appareil soit placé de façon stable lors de l'utilisation et que le câble ne constitue pas un obstacle sur lequel on pourrait trébucher.
- N'utilisez jamais l'appareil s'il présente un dysfonctionnement, s'il a été plongé dans l'eau, s'il est tombé ou a été endommagé d'une autre manière. Le fabricant n'est pas responsable en cas de mauvaise utilisation due au non-respect du mode d'emploi.
- Conservez le produit hors de la portée des enfants !
- Surveillez les enfants pour vous assurer qu'ils ne jouent pas avec l'appareil.
- Cet appareil n'est pas conçu pour être utilisé par des personnes (y compris les enfants) dont les capacités physiques, sensorielles ou mentales sont réduites, ou des personnes dénuées d'expérience ou de connaissance, sauf si elles ont pu bénéficier, par l'intermédiaire d'une personne responsable de leur sécurité, d'une surveillance ou d'instructions préalables concernant l'utilisation de l'appareil.
- Si le câble d'alimentation est endommagé, il doit être remplacé par le fabricant, son service après-vente ou des personnes de qualification similaire afin d'éviter tout danger. N'utilisez pas l'appareil tant que la réparation n'a pas été effectuée.
- Aucune garantie ne pourra être appliquée en cas de mauvaise utilisation.
- Le fabricant décline toute responsabilité en cas de dégâts matériels ou dommages (physiques ou moraux) dus à une mauvaise utilisation et/ou au non-respect des consignes de sécurité.
- Sous réserve de modification et d'erreur !

Consignes importantes pour le traitement des déchets

Cet appareil électronique ne doit **PAS** être jeté dans la poubelle de déchets ménagers. Pour l'enlèvement approprié des déchets, veuillez vous adresser aux points de ramassage publics de votre municipalité. Les détails concernant l'emplacement d'un tel point de ramassage et des éventuelles restrictions de quantité existantes par jour/mois/année, ainsi que sur des frais éventuels de collecte, sont disponibles dans votre municipalité.

Consignes importantes concernant le droit à l'image

Respectez la législation locale concernant les libertés individuelles et le droit à l'image. La législation française interdit de filmer, enregistrer ou photographier des personnes à leur insu. Elle requiert également l'autorisation des personnes concernées avant toute utilisation et/ou diffusion d'enregistrements audio, photo ou vidéo. Avant d'installer une caméra de surveillance (notamment une caméra discrète) à votre domicile, si des salariés y travaillent, la loi française actuelle vous oblige à faire une déclaration à la CNIL et à en informer le(s) salarié(s) par écrit. Vous trouverez des informations plus détaillées sur le site de la CNIL (www.cnil.fr).

Déclaration de conformité

La société PEARL.GmbH déclare ce produit, NX-4448, conforme aux directives actuelles 2009/125/CE, 2011/65/UE,

2014/30/UE, 2014/35/EU et 2014/53/UE du Parlement Européen.

Kurtasz, A.

Service Qualité
Dipl. Ing. (FH) Andreas Kurtasz
La déclaration de conformité complète du produit est disponible en téléchargement à l'adresse <https://www.pearl.fr/support/notices> ou sur simple demande par courriel à qualite@pearl.fr.

Contrat de licence logiciel libre

Ce produit contient un logiciel distribué entièrement ou partiellement sous licence publique générale GNU, Version 2 (GPL). Vous trouverez ci-après l'intégralité de la version actuelle de ce texte de licence. Puisqu'il s'agit d'un logiciel libre de droits, ses développeurs déclinent toute responsabilité en cas de dégâts ou dommages (physiques ou moraux) dus à une mauvaise utilisation. Veuillez noter que la garantie du matériel n'est bien entendu pas concernée. Si vous avez des questions, n'hésitez pas à nous contacter. Pour cela, rendez-vous sur <https://www.pearl.fr>.

Avertissement

Ce contrat est une licence de logiciel libre issue d'une concertation entre ses auteurs afin que le respect de deux grands principes préside à sa rédaction :

- * d'une part, le respect des principes de diffusion des logiciels libres : accès au code source, droits étendus conférés aux utilisateurs,
- * d'autre part, la désignation d'un droit applicable, le droit français, auquel elle est conforme, tant au regard du droit de la responsabilité civile que du droit de la propriété intellectuelle et de la protection qu'il offre aux auteurs et titulaires des droits patrimoniaux sur un logiciel.

Les auteurs de la licence CeCILL (pour Ce[a] C[nrs] I[nria] L[ogiciel] L[ibre]) sont : Commissariat à l'Énergie Atomique - CEA, établissement public de recherche à caractère scientifique, technique et industriel, dont le siège est situé 25 rue Leblanc, immeuble Le Ponant D, 75015 Paris.
Centre National de la Recherche Scientifique - CNRS, établissement public à caractère scientifique et technologique, dont le siège est situé 3 rue Michel-Ange, 75794 Paris cedex 16.
Institut National de Recherche en Informatique et en Automatique - INRIA, établissement public à caractère scientifique et technologique, dont le siège est situé Domaine de Voluceau, Rocquencourt, BP 105, 78153 Le Chesnay cedex.

Préambule

Ce contrat est une licence de logiciel libre dont l'objectif est de conférer aux utilisateurs la liberté de modification et de redistribution du logiciel régi par cette licence dans le cadre d'un modèle de diffusion en logiciel libre. L'exercice de ces libertés est assorti de certains devoirs à la charge des utilisateurs afin de préserver ce statut au cours des redistributions ultérieures. L'accessibilité au code source et les droits de copie, de modification et de redistribution qui en découlent ont pour contrepartie de n'offrir aux utilisateurs qu'une garantie limitée et de ne faire peser sur l'auteur du logiciel, le titulaire des droits patrimoniaux et les concédants successifs qu'une responsabilité restreinte. A cet égard l'attention de l'utilisateur est attirée sur les risques associés au chargement, à l'utilisation, à la modification et/ou au développement et à la reproduction du logiciel par l'utilisateur étant donné sa spécificité de logiciel libre, qui peut le rendre complexe à manipuler et qui le réserve donc à des développeurs ou des professionnels avertis possédant des connaissances informatiques approfondies. Les utilisateurs sont donc invités à charger et tester l'adéquation du

logiciel à leurs besoins dans des conditions permettant d'assurer la sécurité de leurs systèmes et/ou de leurs données et, plus généralement, à l'utiliser et l'exploiter dans les mêmes conditions de sécurité. Ce contrat peut être reproduit et diffusé librement, sous réserve de le conserver en l'état, sans ajout ni suppression de clauses.

Ce contrat est susceptible de s'appliquer à tout logiciel dont le titulaire des droits patrimoniaux décide de soumettre l'exploitation aux dispositions qu'il contient.

Article 1 - DÉFINITIONS

Dans ce contrat, les termes suivants, lorsqu'ils seront écrits avec une lettre capitale, auront la signification suivante :
Contrat : désigne le présent contrat de licence, ses éventuelles versions postérieures et annexes.
Logiciel : désigne le logiciel sous sa forme de Code Objet et/ou de Code Source et le cas échéant sa documentation, dans leur état au moment de l'acceptation du Contrat par le Licencié.

Logiciel Initial : désigne le Logiciel sous sa forme de Code Source et éventuellement de Code Objet et le cas échéant sa documentation, dans leur état au moment de leur première diffusion sous les termes du Contrat.

Logiciel Modifié : désigne le Logiciel modifié par au moins une Contribution.

Code Source : désigne l'ensemble des instructions et des lignes de programme du Logiciel et auquel l'accès est nécessaire en vue de modifier le Logiciel.

Code Objet : désigne les fichiers binaires issus de la compilation du Code Source.

Titulaire : désigne le ou les détenteurs des droits patrimoniaux d'auteur sur le Logiciel Initial.

Licencié : désigne le ou les utilisateurs du Logiciel ayant accepté le Contrat.

Contributeur : désigne le Licencié auteur d'au moins une Contribution.

Concédant : désigne le Titulaire ou toute personne physique ou morale distribuant le Logiciel sous le Contrat.

Contribution : désigne l'ensemble des modifications, corrections, traductions, adaptations et/ou nouvelles fonctionnalités intégrées dans le Logiciel par tout Contributeur, ainsi que tout Module Interne.

Module : désigne un ensemble de fichiers sources y compris leur documentation qui permet de réaliser des fonctionnalités ou services supplémentaires à ceux fournis par le Logiciel.

Module Externe : désigne tout Module, non dérivé du Logiciel, tel que ce Module et le Logiciel s'exécutent dans des espaces d'adressage différents, l'un appelant l'autre au moment de leur exécution.

Module Interne : désigne tout Module lié au Logiciel de telle sorte qu'ils s'exécutent dans le même espace d'adressage.

GNU GPL : désigne la GNU General Public License dans sa version 2 ou toute version ultérieure, telle que publiée par Free Software Foundation Inc.

Parties : désigne collectivement le Licencié et le Concédant.

Ces termes s'entendent au singulier comme au pluriel.

Article 2 - OBJET

Le Contrat a pour objet la concession par le Concédant au Licencié d'une licence non exclusive, cessible et mondiale du Logiciel telle que définie ci-après à l'article 5 pour toute la durée de protection des droits portant sur ce Logiciel.

Article 3 - ACCEPTATION

3.1 L'acceptation par le Licencié des termes du Contrat est réputée acquise du fait du premier des faits suivants :

- * (i) le chargement du Logiciel par tout moyen notamment par téléchargement à partir d'un serveur distant ou par chargement à partir d'un support physique;

- * (ii) le premier exercice par le Licencié de l'un quelconque des droits concédés par le Contrat.

3.2 Un exemplaire du Contrat, contenant notamment un avertissement relatif aux spécificités du Logiciel, à la restriction de garantie et à la limitation à un usage par des utilisateurs expérimentés a été mis à disposition du Licencié préalablement à son acceptation telle que définie à l'article 3.1 ci-dessus et le Licencié reconnaît en avoir pris connaissance.

Article 4 - ENTRÉE EN VIGUEUR ET DURÉE

4.1 ENTRÉE EN VIGUEUR

Le Contrat entre en vigueur à la date de son acceptation par le Licencié telle que définie en 3.1.

4.2 DURÉE

Le Contrat produira ses effets pendant toute la durée légale de protection des droits patrimoniaux portant sur le Logiciel.

Article 5 - ÉTENDUE DES DROITS CONCÉDÉS

Le Concédant concède au Licencié, qui accepte, les droits suivants sur le Logiciel pour toutes destinations et pour la durée du Contrat dans les conditions ci-après détaillées.

Par ailleurs, si le Concédant détient ou venait à détenir un ou plusieurs brevets d'invention protégeant tout ou partie des fonctionnalités du Logiciel ou de ses composants, il s'engage à ne pas opposer les éventuels droits conférés par ces brevets aux Licenciés successifs qui utiliseraient, exploiteraient ou modifieraient le Logiciel. En cas de cession de ces brevets, le Concédant s'engage à faire reprendre les obligations du présent alinéa aux cessionnaires.

5.1 DROIT D'UTILISATION

Le Licencié est autorisé à utiliser le Logiciel, sans restriction quant aux domaines d'application, étant ci-après précisé que cela comporte :

1. la reproduction permanente ou provisoire du Logiciel en tout ou partie par tout moyen et sous toute forme.

2. le chargement, l'affichage, l'exécution, ou le stockage du Logiciel sur tout support.

3. la possibilité d'en observer, d'en étudier, ou d'en tester le fonctionnement afin de déterminer les idées et principes qui sont à la base de n'importe quel élément de ce Logiciel; et ceci, lorsque le Licencié effectue toute opération de chargement, d'affichage, d'exécution, de transmission ou de stockage du Logiciel qu'il est en droit d'effectuer en vertu du Contrat.

5.2 DROIT D'APPORTER DES CONTRIBUTIONS

Le droit d'apporter des Contributions comporte le droit de traduire, d'adapter, d'arranger ou d'apporter toute autre modification au Logiciel et le droit de reproduire le logiciel en résultant. Le Licencié est autorisé à apporter toute Contribution au Logiciel sous réserve de mentionner, de façon explicite, son nom en tant qu'auteur de cette Contribution et la date de création de celle-ci.

5.3 DROIT DE DISTRIBUTION

Le droit de distribution comporte notamment le droit de diffuser, de transmettre et de communiquer le Logiciel au public sur tout support et par tout moyen ainsi que le droit de mettre sur le marché à titre onéreux ou gratuit, un ou des exemplaires du Logiciel par tout procédé. Le Licencié est autorisé à distribuer des copies du Logiciel, modifié ou non, à des tiers dans les conditions ci-après détaillées.

5.3.1 DISTRIBUTION DU LOGICIEL SANS MODIFICATION

Le Licencié est autorisé à distribuer des copies conformes du Logiciel, sous forme de Code Source ou de Code Objet, à condition que cette distribution respecte les dispositions du Contrat dans leur totalité et soit accompagnée :

1. d'un exemplaire du Contrat,

2. d'un avertissement relatif à la restriction de garantie et de responsabilité du Concédant telle que prévue aux articles 8 et 9, et que, dans le cas où seul le Code Objet du Logiciel est redistribué, le Licencié permette aux futurs Licenciés d'accéder facilement au Code Source complet du Logiciel en indiquant les modalités d'accès, étant entendu que le coût additionnel d'acquisition du Code Source ne devra pas excéder le simple coût de transfert des données.

5.3.2 DISTRIBUTION DU LOGICIEL MODIFIÉ

Lorsque le Licencié apporte une Contribution au Logiciel, les conditions de distribution du Logiciel Modifié en résultant sont alors soumises à l'intégralité des dispositions du Contrat. Le Licencié est autorisé à distribuer le Logiciel Modifié, sous forme de code source ou de code objet, à condition que cette distribution respecte les dispositions du Contrat dans leur totalité et soit accompagnée :

1. d'un exemplaire du Contrat,

2. d'un avertissement relatif à la restriction de garantie et de responsabilité du Concédant telle que prévue aux articles 8 et 9, et que, dans le cas où seul le code objet du Logiciel Modifié est redistribué, le Licencié permette aux futurs Licenciés d'accéder facilement au code source complet du Logiciel Modifié en indiquant les

modalités d'accès, étant entendu que le coût additionnel d'acquisition du code source ne devra pas excéder le simple coût de transfert des données.

5.3.3 DISTRIBUTION DES MODULES EXTERNES

Lorsque le Licencié a développé un Module Externe les conditions du Contrat ne s'appliquent pas à ce Module Externe, qui peut être distribué sous un contrat de licence différent.

5.3.4 COMPATIBILITÉ AVEC LA LICENCE GNU GPL

Le Licencié peut inclure un code soumis aux dispositions d'une des versions de la licence GNU GPL dans le Logiciel modifié ou non et distribuer l'ensemble sous les conditions de la même version de la licence GNU GPL.

Le Licencié peut inclure le Logiciel modifié ou non dans un code soumis aux dispositions d'une des versions de la licence GNU GPL et distribuer l'ensemble sous les conditions de la même version de la licence GNU GPL.

Article 6 - PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

6.1 SUR LE LOGICIEL INITIAL

Le Titulaire est détenteur des droits patrimoniaux sur le Logiciel Initial. Toute utilisation du Logiciel Initial est soumise au respect des conditions dans lesquelles le Titulaire a choisi de diffuser son œuvre et nul autre n'a la faculté de modifier les conditions de diffusion de ce Logiciel Initial. Le Titulaire s'engage à ce que le Logiciel Initial reste au moins régi par le Contrat et ce, pour la durée visée à l'article 4.2.

6.2 SUR LES CONTRIBUTIONS

Le Licencié qui a développé une Contribution est titulaire sur celle-ci des droits de propriété intellectuelle dans les conditions définies par la législation applicable.

6.3 SUR LES MODULES EXTERNES

Le Licencié qui a développé un Module Externe est titulaire sur celui-ci des droits de propriété intellectuelle dans les conditions définies par la législation applicable et reste libre du choix du contrat régissant sa diffusion.

6.4 DISPOSITIONS COMMUNES

Le Licencié s'engage expressément :

1. à ne pas supprimer ou modifier de quelque manière que ce soit les mentions de propriété intellectuelle apposées sur le Logiciel;

2. à reproduire à l'identique lesdites mentions de propriété intellectuelle sur les copies du Logiciel modifié ou non.

Le Licencié s'engage à ne pas porter atteinte, directement ou indirectement, aux droits de propriété intellectuelle du Titulaire et/ou des Contributeurs sur le Logiciel et à prendre, le cas échéant, à l'égard de son personnel toutes les mesures nécessaires pour assurer le respect des dits droits de propriété intellectuelle du Titulaire et/ou des Contributeurs.

Article 7 - SERVICES ASSOCIÉS

7.1 Le Contrat n'oblige en aucun cas le Concédant à la réalisation de prestations d'assistance technique ou de maintenance du Logiciel. Cependant le Concédant reste libre de proposer ce type de services. Les termes et conditions d'une telle assistance technique et/ou d'une telle maintenance seront alors déterminés dans un acte séparé. Ces actes de maintenance et/ou assistance technique n'engageront que la seule responsabilité du Concédant qui les propose.

7.2 De même, tout Concédant est libre de proposer, sous sa seule responsabilité, à ses licenciés une garantie, qui n'engagera que lui, lors de la redistribution du Logiciel et/ou du Logiciel Modifié et ce, dans les conditions qu'il souhaite. Cette garantie et les modalités financières de son application feront l'objet d'un acte séparé entre le Concédant et le Licencié.

Article 8 - RESPONSABILITÉ

8.1 Sous réserve des dispositions de l'article 8.2, le Licencié a la faculté, sous réserve de prouver la faute du Concédant concerné, de solliciter la réparation du préjudice direct qu'il subirait du fait du Logiciel et dont il apporterait la preuve.

8.2 La responsabilité du Concédant est limitée aux engagements pris en application du Contrat et ne saurait être engagée en raison notamment :
(i) des dommages dus à l'inexécution, totale ou partielle, de ses obligations par le Licencié, (ii) des dommages directs ou indirects découlant de l'utilisation ou des performances du Logiciel subis par le Licencié et (iii) plus généralement d'un quelconque dommage indirect. En particulier, les Parties conviennent

expressément que tout préjudice financier ou commercial (par exemple perte de données, perte de bénéfices, perte d'exploitation, perte de clientèle ou de commandes, manque à gagner, trouble commercial quelconque) ou toute action dirigée contre le Licencié par un tiers, constitue un dommage indirect et n'ouvre pas droit à réparation par le Concédant.

Article 9 - GARANTIE

9.1 Le Licencié reconnaît que l'état actuel des connaissances scientifiques et techniques au moment de la mise en circulation du Logiciel ne permet pas d'en tester et d'en vérifier toutes les utilisations ni de détecter l'existence d'éventuels défauts. L'attention du Licencié a été attirée sur ce point sur les risques associés au chargement, à l'utilisation, la modification et/ou au développement et à la reproduction du Logiciel qui sont réservés à des utilisateurs avertis. Il relève de la responsabilité du Licencié de contrôler, par tous moyens, l'adéquation du produit à ses besoins, son bon fonctionnement et de s'assurer qu'il ne causera pas de dommages aux personnes et aux biens.

9.2 Le Concédant déclare de bonne foi être en droit de concéder l'ensemble des droits attachés au Logiciel (comprenant notamment les droits visés à l'article 5).

9.3 Le Licencié reconnaît que le Logiciel est fourni "en l'état" par le Concédant sans autre garantie, expresse ou tacite, que celle prévue à l'article 9.2 et notamment sans aucune garantie sur sa valeur commerciale, son caractère sécurisé, innovant ou pertinent. En particulier, le Concédant ne garantit pas que le Logiciel est exempt d'erreur, qu'il fonctionnera sans interruption, qu'il sera compatible avec l'équipement du Licencié et sa configuration logicielle ni qu'il remplira les besoins du Licencié.

9.4 Le Concédant ne garantit pas, de manière expresse ou tacite, que le Logiciel ne porte pas atteinte à un quelconque droit de propriété intellectuelle d'un tiers portant sur un brevet, un logiciel ou sur tout autre droit de propriété. Ainsi, le Concédant exclut toute garantie au profit du Licencié contre les actions en contrefaçon qui pourraient être diligentées au titre de l'utilisation, de la modification, et de la redistribution du Logiciel. Néanmoins, si de telles actions sont exercées contre le Licencié, le Concédant lui apportera son aide technique et juridique pour sa défense. Cette aide technique et juridique est déterminée au cas par cas entre le Concédant concerné et le Licencié dans le cadre d'un protocole d'accord. Le Concédant dégage toute responsabilité quant à l'utilisation de la dénomination du Logiciel par le Licencié. Aucune garantie n'est apportée quant à l'existence de droits antérieurs sur le nom du Logiciel et sur l'existence d'une marque.

Article 10 - RÉSILIATION

10.1 En cas de manquement par le Licencié aux obligations mises à sa charge par le Contrat, le Concédant pourra résilier de plein droit le Contrat trente (30) jours après notification adressée au Licencié et restée sans effet.

10.2 Le Licencié dont le Contrat est résilié n'est plus autorisé à utiliser, modifier ou distribuer le Logiciel. Cependant, toutes les licences qu'il aura concédées antérieurement à la résiliation du Contrat resteront valides sous réserve qu'elles aient été effectuées en conformité avec le Contrat.

Article 11 - DISPOSITIONS DIVERSES

11.1 CAUSE EXTÉRIEURE

Aucune des Parties ne sera responsable d'un retard ou d'une défaillance d'exécution du Contrat qui serait dû à un cas de force majeure, un cas fortuit ou une cause extérieure, telle que, notamment, le mauvais fonctionnement ou les interruptions du réseau électrique ou de télécommunication, la paralysie du réseau liée à une attaque informatique, l'intervention des autorités gouvernementales, les catastrophes naturelles, les dégâts des eaux, les tremblements de terre, le feu, les explosions, les grèves et les conflits sociaux, l'état de guerre...

11.2 Le fait, par l'une ou l'autre des Parties, d'omettre en une ou plusieurs occasions de se prévaloir d'une ou plusieurs dispositions du Contrat, ne pourra en aucun cas impliquer renonciation par la Partie intéressée à s'en prévaloir ultérieurement.

11.3 Le Contrat annule et remplace toute convention antérieure, écrite ou orale, entre les Parties sur le même objet et constitue l'accord entier entre les Parties sur cet objet. Aucune addition ou modification aux termes du Contrat n'aura d'effet à

l'égard des Parties à moins d'être faite par écrit et signée par leurs représentants dûment habilités.

11.4 Dans l'hypothèse où une ou plusieurs des dispositions du Contrat s'avèreraient contraire à une loi ou à un texte applicable, existants ou futurs, cette loi ou ce texte prévaudrait, et les Parties feraient les amendements nécessaires pour se conformer à cette loi ou à ce texte. Toutes les autres dispositions resteront en vigueur. De même, la nullité, pour quelque raison que ce soit, d'une des dispositions du Contrat ne saurait entraîner la nullité de l'ensemble du Contrat.

11.5 LANGUE

Le Contrat est rédigé en langue française et en langue anglaise, ces deux versions faisant également foi.

Article 12 - NOUVELLES VERSIONS DU CONTRAT

12.1 Toute personne est autorisée à copier et distribuer des copies de ce Contrat.

12.2 Afin d'en préserver la cohérence, le texte du Contrat est protégé et ne peut être modifié que par les auteurs de la licence, lesquels se réservent le droit de publier périodiquement des mises à jour ou de nouvelles versions du Contrat, qui posséderont chacune un numéro distinct. Ces versions ultérieures seront susceptibles de prendre en compte de nouvelles problématiques rencontrées par les logiciels libres.

12.3 Tout Logiciel diffusé sous une version donnée du Contrat ne pourra faire l'objet d'une diffusion ultérieure que sous la même version du Contrat ou une version postérieure, sous réserve des dispositions de l'article 5.3.4.

Article 13 - LOI APPLICABLE ET COMPÉTENCE TERRITORIALE

13.1 Le Contrat est régi par la loi française. Les Parties conviennent de tenter de régler à l'amiable les différends ou litiges qui viendraient à se produire par suite ou à l'occasion du Contrat.

13.2 A défaut d'accord amiable dans un délai de deux (2) mois à compter de leur survenance et sauf situation relevant d'une procédure d'urgence, les différends ou litiges seront portés par la Partie la plus diligente devant les Tribunaux compétents de Paris.

Version 2.0 du 2006-09-05

